

LE VIEUX NIMES

Bulletin de la Commission Municipale d'Archéologie
Publié par les Conservateurs des Musées locaux

L'Hôtel Rivet

Par le Lieutenant-Colonel Blanchard, décembre 1936



Fig. 1 - Hôtel Rivet - Façade sur la Grand'rue.

Un des anciens immeubles du « *Vieux Nîmes* », qui ont le mieux conservé à travers les temps leur belle apparence extérieure, est, sans contre-dit, l'hôtel Rivet, qui porte le n° 10 dans les maisons de la Grand-Rue.

Aussi n'est-il pas rare de voir les touristes de passage dans notre ville, s'arrêter devant sa façade imposante et demander s'il n'y a pas là un musée contenant des collections dignes d'une visite détaillée.

Cependant, il n'en est pas ainsi, l'hôtel Rivet n'ayant pas reçu, jusqu'à présent, la destination qui, semble-t-il, aurait dû être la sienne.

Confrontant au couchant l'hôtel de Régis, dont l'étude a paru dans le numéro précédent du « *Vieux Nîmes* », l'hôtel Rivet était, comme lui, situé dans la partie de la ville, qui était désignée jadis sous le nom de quartier du Prat.

Il était bâti au coin de la rue « *du Campnau supérieur ou de l'Evêché (actuellement rue du Chapitre) et de la rue « St-Marc et du Collège* ».

La seconde de ces artères avait reçu cette double désignation, parce qu'elle bordait un immeuble, qui fut d'abord l'hôpital St-Marc, puis le Collège des Arts, et qui est devenu, au début du XIXe siècle, le Lycée de garçons, avant d'abriter le Musée épigraphique et celui d'Histoire naturelle ainsi que la Bibliothèque municipale.

Notre Grand'rue actuelle a englobé sous un même nom deux rues de notre antique cité qui étaient, en partant de la place Belle-Croix, celle « *du Chapitre et de St-Marc* », puis celle « *de St-Marc et du Collège* ». Plus tard, on les désigna sous l'unique dénomination de « *rue de la Grande Fusterie* », car il s'y trouvait de nombreuses boutiques de « fustiers » ou menuisiers. et, au cours du XVIIIe siècle, sous celle de Grand'rue. qu'elle garda définitivement en vertu de la délibération du Conseil municipal en date du 1er Avril 1824.

Avant la Révolution française, l'hôtel Rivet faisait partie du bloc de maisons connu sous le nom de « *Isle de Monsieur le Président* », parce qu'il comprenait justement cet immeuble, qui avait appartenu assez longtemps à la plus haute autorité du Présidial de notre ville.

Tout le long de la Grand'Rue passait, jadis, à découvert cette branche des eaux de la Fontaine, qui venait de la rue de l'Agau (*rue Nationale*). par la place Belle-Croix, et qui s'écoulait dans le fossé des remparts, dit « *des Calquières* » en traversant la porte des Eaux à hauteur de notre rue des Greffes.

Ce ruisseau, qu'on voit désigné parfois dans d'anciens documents sous le nom de « *grun* », servait d'égout pour toutes les maisons avoisinantes et exhalait de si mauvaises odeurs que, en 1744, le Conseil de Ville (*Conseil municipal de l'époque*) décida de le faire couvrir.

A son souvenir se t'attache une anecdote intéressante ayant trait à notre infortuné compatriote Claude Brousson, et que nous puisons dans « *l'Histoire de l'Église réformée de Nîmes* » par M. Borrel.

En 1683, des pasteurs protestants. qui étaient pourchassés sur l'ordre du gouvernement royal, s'étaient réfugiés dans notre ville et s'y tenaient cachés. Après avoir fait fermer les portes de Nîmes, le duc de Noailles, lieutenant-général en Languedoc, « *défendit aux habitants, sous peine de mort et de démolition de leurs maisons de recevoir ces proscrits. Les hôtes de l'un d'eux, qui était Claude Brousson, craignirent pour leur existence, et le prièrent de se retirer. Celui-ci sorti donc le soir même de leur maison, ne sachant où aller pendant deux jours et trois nuits, il erra à l'aventure, se cachant dans des réduits obscurs, transi de froid, mourant de faim, traqué par le guet (la police), arrêté, interrogé, relâché miraculeusement. À force de recherches et d'observations, il découvrit que le grand égout, dont l'orifice se trouvait dans la Grand'Rue en face du Collège des Jésuites (ex-Collège des Arts), pourrait lui offrir une issue favorable pour s'échapper; il y entra donc en hésitant, le parcourut en rampant au milieu d'une boue noire et puante, et, après des efforts inouïs, étant parvenu à sortir dans le fossé des Calquières, il partit incontinent pour les Cévennes, d'où il put se réfugier en Suisse.* » Malheureusement pour lui, Claude Brousson qui fut, dit-on, l'organisateur des « *Assemblées du désert* », revint plus tard en France pour exercer ses fonctions de ministre de la religion réformée. Arrêté, puis condamné à mort pour avoir trempé dans une conspiration, tendant à soulever les habitants des Cévennes contre l'autorité, royale, il fut exécuté; en 1698. sur la place du Peyrou, à Montpellier.

Comme le château Fadaise, l'hôtel Séguier, la maison Lagorce à la rue du Fort, l'ancien hôtel de Brueys situé au n° 3 de la rue Dorée, et comme aussi, pour une grande part, l'hôtel de Régis, l'hôtel Rivet, qui fait l'objet de la présente étude, est un des beaux édifices privés, dont la ville de Nîmes est redevable au XVIIIe siècle.

C'est aussi sous le règne de Louis XV qu'a été créée notre magnifique promenade de la Fontaine.

Mais cela ne nous empêche pas de regretter que le plan d'embellissement de notre ville, dressé en 1785 par le grand architecte Raymond, et pour lequel il fut payé à son auteur, la somme de 6.000 livres, n'ait pu être mis de suite à exécution.

La démolition de nos vieux remparts, le déblaiement des Arènes, l'aménagement de l'Esplanade, la couverture des eaux de la Fontaine le long de la rue de l'Agau, (*rue Nationale*), le percement de la rue Auguste, en face de l'entrée de la Maison Carrée - tous travaux prévus dans ce plan - ont bien été exécutés à la fin du XVIIIe ou au cours du XIXe siècle. Mais le percement des vastes avenues partant du pourtour des anciens remparts et aboutissant aux routes royales de Montpellier, de Beaucaire, d'Avignon et de Pont St-Espirit, qui y figurait aussi, et la construction des beaux édifices, qui en serait résultée, n'ont jamais vu le jour. Sans doute Nîmes aurait connu alors des embellissements analogues à ceux de Nancy et de Bordeaux. Mais, la Révolution française vint ; et il n'était plus temps de songer à des travaux d'urbanisme, alors qu'il s'agissait, avant tout, de repousser de nos frontières les armées de l'Europe entière, coalisée contre nous.

Vu de l'extérieur, l'hôtel Rivet présente à l'Est une belle façade sur la Grand'rue, et au Nord une façade moins large et moins bien entretenue sur la rue du Chapitre.

En réalité, si l'on pénètre dans la grande cour attenante à cet immeuble du côté de l'Ouest, on constate que l'hôtel Rivet se compose d'un corps de bâtiment principal flanqué de deux ailes : l'une au Nord, bordant la rue du Chapitre; l'autre au sud, qui s'appuie contre la maison portant le n° 12 de la Grand'Rue et qui n'est pas visible de cette dernière artère.

Mais plaçons-nous dans la Grand'rue et examinons la façade antérieure du corps de bâtiment (voir fig. 1).

Toute en pierres de taille à refends et reposant sur un socle, elle comporte trois étages, dont un rez-de-chaussée.

Au rez-de-chaussée, on voit une grande porte cochère avec clé de voûte fort simple encadrée, à droite ainsi qu'à gauche, de quatre grandes fenêtres, situées chacune au-dessus de soupiroux de cave.

Au premier étage, au dessus d'un cordon mouluré, aménagé tout le long de la façade, se dressent neuf fenêtres à encadrement, surmontées de frontons triangulaires reposant chacun sur deux consoles; quelques-uns de ces frontons sont, malheureusement, un peu endommagés.

Au deuxième étage, on remarque le même nombre de fenêtres qu'au premier, mais, celles-ci ne comportant ni fronton ni encadrement.

Au-dessous de la toiture, le mur de façade se termine par un entablement assez simple, bordé dans le bas par un double cordon de pierre, au-dessous duquel se détachent de nombreux modillons.

La façade de l'aile droite - ou aile Nord - de l'hôtel Rivet, qui est en bordure de la rue du Chapitre présente le même entablement que ci-dessus.

Au 2e comme au 1er étage, on y remarque 7 fenêtres, dont quelques-unes sont murées ; au rez-de-chaussée, une porte cochère, une porte murée et 5 fenêtres surmontant des soupiroux de cave qui ont été bouchés.

De l'extrémité Ouest de cette dernière façade jusqu'à l'hôtel de Régis s'élève un long mur sur socle, qui sépare la cour de l'hôtel Rivet de la rue du Chapitre. A la rencontre de ce mur avec l'hôtel de Régis se trouvait jadis une petite maison, qui a été démolie à la fin du XIXe siècle.

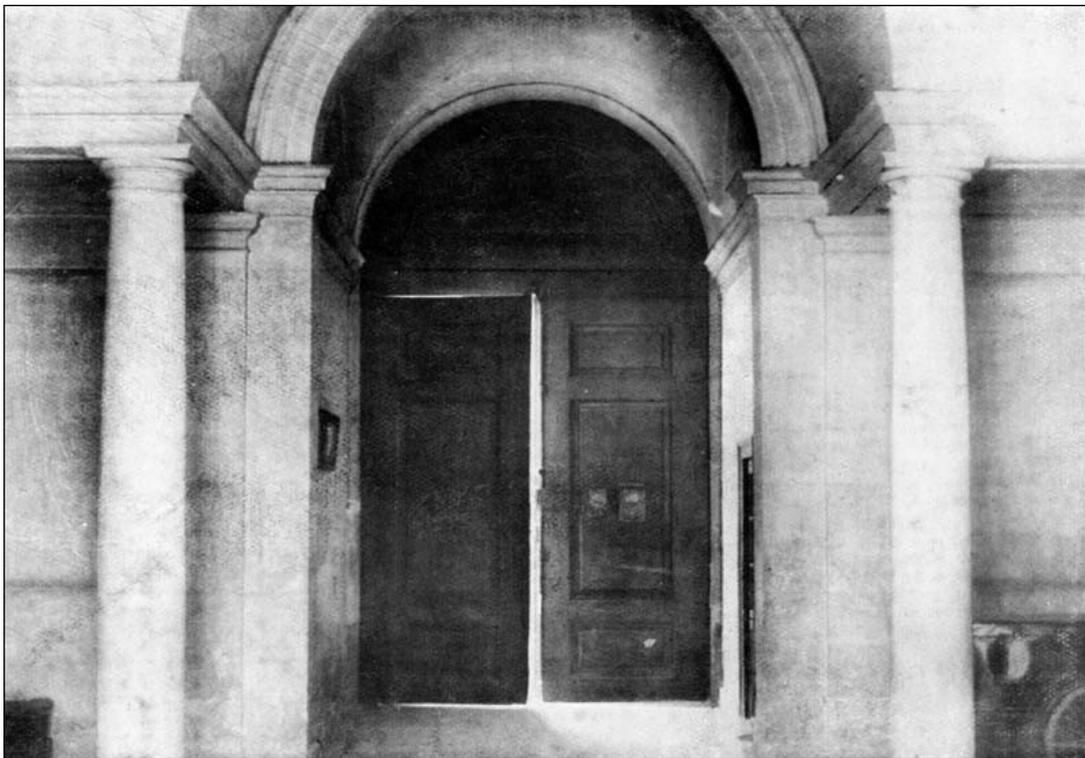


Fig. 2 - Hôtel Rivet - Une vue de l'atrium.

Entrant dans l'hôtel Rivet par la porte de la Grand'rue, on passe par un large couloir sous voûte d'arête, et on arrive dans une sorte d'atrium couvert qui est orné de quatre, belles colonnes doriques (voir fig. 2).

Derrière ces colonnes, à chacun des quatre coins de l'atrium, on distingue deux niches, dont l'utilisation au temps passé reste un peu énigmatique ; car elles ne paraissent pas avoir été destinées à soutenir des statues.

De l'atrium, on se rend tout droit dans la cour par un autre couloir sous voûte d'arête.



Fig. 3 - Vue d'ensemble des façades sur la cour.

Arrivé là, on peut embrasser d'un coup d'œil la belle façade postérieure du bâtiment principal ainsi que celles des deux ailes en repli. Cet ensemble, qui comporte uniformément trois étages, et dont le bas est tout entier en pierres de taille jusqu'au bord inférieur des fenêtres du premier étage, présente un véritable caractère de grandeur (Voir fig. 3).

A la façade du rez-de-chaussée du bâtiment principal, nous remarquons une grande porte cochère, donnant accès à l'atrium, trois autres portes et trois fenêtres. Au-dessus se déroule un large cordon de pierre qui se continue sur la façade des deux ailes.

Parallèlement à ce cordon, et un peu plus haut, est aménagé un autre cordon mouluré tout le long de l'ensemble de ces façades, et au bord inférieur des fenêtres du premier étage.

Ces fenêtres sont au nombre de sept, pour le bâtiment principal et de deux pour chacune des deux ailes. Elles comportent, toutes, un encadrement mouluré et une corniche.

Au deuxième étage, on retrouve, pour le corps de bâtiment et pour les deux ailes le même nombre de fenêtres qu'au 1er ; mais, celles-ci n'ont pas de corniche, et leur encadrement est du type, dit : de mezzonino.

Tout en haut des murs de cet ensemble de façades règne un entablement identique à celui qui existe sur les façades de la Grand'rue et de la rue du Chapitre.



Fig. 4 - L'aile Nord vue de la cour



Fig 5 - L'aile Sud vue de la cour

De la cour, nous voyons, au rez-de-chaussée de l'aile Nord, une porte vitrée et une large baie communiquant avec la rue du Chapitre par un passage voûté (voir fig. 4)

A l'aile Sud (voir fig. 5), nous relevons la présence d'une grande fenêtre et d'une large porte vitrée, surmontée d'une clé en pierre.

De l'extrémité de cette aile jusqu'à l'hôtel de Régis se déroule, le long de la cour, la façade de deux autres bâtiments dont l'accès se trouve respectivement aux numéros 15 bis et 15 de la rue Dorée, et qui sont actuellement rattachés à deux maisons abritant la première, les services de la municipalité, la seconde, ceux du Bureau de Bienfaisance.

Ces bâtiments qui ont été construits postérieurement à l'hôtel Rivet, et qui, du reste, ne lui furent rattachés que pendant un certain temps, ne présentent guère d'intérêt au point de vue architectural. Le premier, toutefois, a un soubassement en pierre, de taille, et, à la hauteur d'un entresol, six baies cintrées, avec balustres dans le bas, vestiges d'une galerie qui n'existe plus de nos jours (Voir même fig. 5).

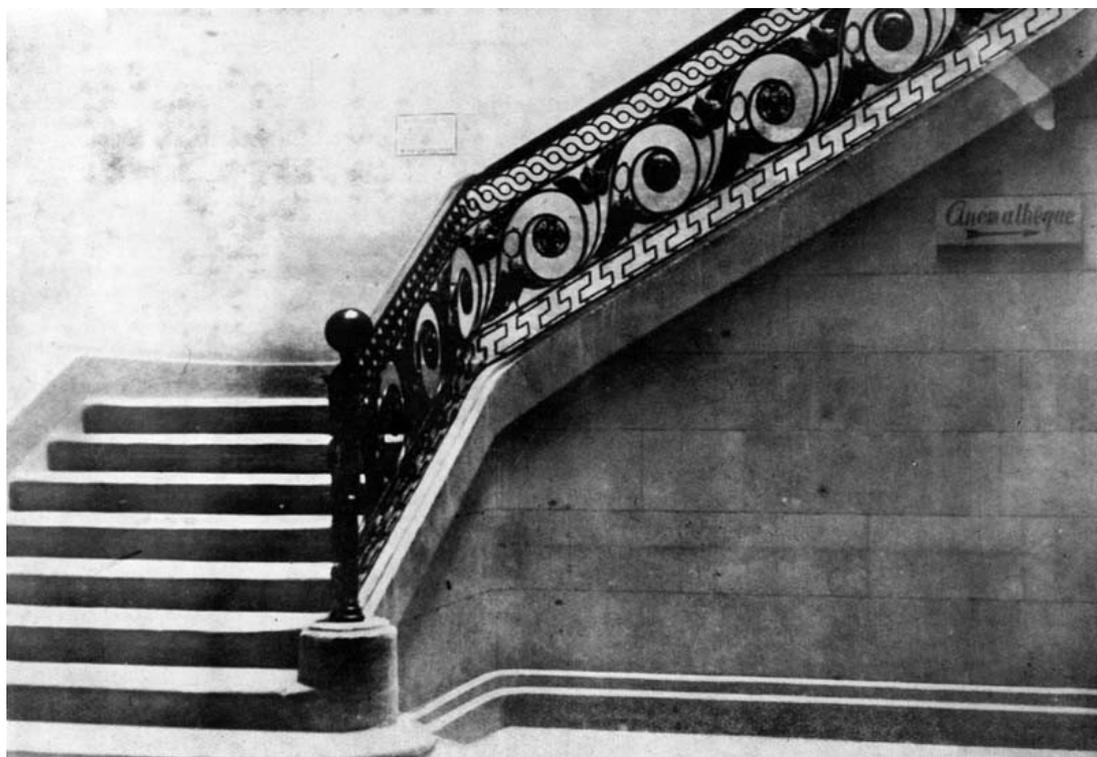


Fig. 6 - Hôtel Rivet - La rampe en fer forgé dans l'escalier d'honneur

Revenus de la cour dans l'atrium. nous voyons, à gauche et à droite, deux larges couloirs à voûte d'arête, qui conduisent chacun à un escalier : celui de gauche sans intérêt; celui de droite, présentant, au contraire, un grand caractère artistique.

Ce dernier escalier, du type dit : à la française, est aménagé dans une vaste et belle cage, éclairée d'en haut par un vitrage placé du centre d'une jolie voûte. Regrettons, toutefois, l'existence à hauteur du palier du 2e étage, d'une terrasse fort vulgaire qui ne date sûrement pas du XVIIIe siècle.

L'escalier s'arrête, lui, au palier du 1e étage, le 2e étage étant desservi par un escalier de service. Il est décoré d'une magnifique rampe en fer forgé, avec ornements de bronze en son centre (Voir fig; 6) Cette rampe, l'une des plus belles qui soient à Nîmes, nous paraît une réplique de celle qu'on admire à Paris dans l'escalier d'honneur de l'Ecole militaire, construite au XVIIIe siècle un peu avant l'hôtel Rivet.



Fig. 7 - Hôtel Rivet - Escalier d'honneur, le palier du 1er étage.

Au milieu du palier du premier étage s'ouvre, à gauche, une large porte donnant accès par un vestibule étroit, à des pièces, qui durent être belles jadis. Vis-à-vis de cette porte, et dans la cage d'escalier, est aménagée une niche vide de la statue qu'elle devait, autrefois, contenir. Toujours au 1^e étage, et sur chacun des deux autres côtés de la cage d'escalier, trois grandes baies vitrées, dont une servant de porte, se font vis-à-vis (Voir fig. 7).

Il faut nous arrêter ici, ayant épuisé, ou à peu près, tout ce qu'il y a d'intéressant à voir dans l'hôtel Rivet. Victime au cours du XIX^e siècle d'une série de transformations, l'intérieur de ce bel immeuble a trop souffert pour pouvoir nous offrir de beaux vestiges de son passé. Il nous en reste l'atrium et l'escalier d'honneur ; notre devoir, c'est de les conserver comme des objets précieux pour les transmettre aux générations à venir.

II

Bien rares sont les hôtels du Vieux Nîmes, dont on peut retrouver la date à laquelle ils furent construits.

L'hôtel Rivet fait exception à la règle générale ; car, d'après des documents certains, c'est en 1786 qu'on commença à le bâtir.

Mais, ce fut sur l'emplacement même où s'élevait précédemment un autre immeuble, dont bien des matériaux ont servi certainement à la construction du nouvel édifice, dont quelques parties ont pu subsister, et dont le passé nous paraît trop intéressant pour que nous négligions de l'évoquer.

Ainsi donc, nous voyons qu'à la fin du XVI^e siècle, d'après le Canage de 1596, M. de la Croix, conseiller au Présidial, possédait :

1°. - Rue du Campnau ou de l'Évêché : « *maison et cour, confrontant, du levant et du midy, lui-même ; du couchant, M. le baron d'Aigremont; et du vant droit (côté Nord), ladite rue, contenant soixante-huit canes deux pans.* »

2°. - Rue de Saint Marc ou du Collège . « *maison, cour et jardin, confrontant du levant la dite rue du Collège ; du couchant lui-même et M. Blisson (actuellement*

famille de Régis) ; du vant droit, la rue de l'Évêché ; et du midy, M. Daguilhonnet et M. Pierre Cheiron, contenant trois cent nonante une canes quatre pans. »

En réalité, ces deux maisons semblent n'avoir constitué, jadis comme de nos jours, qu'un seul immeuble, ayant deux entrées, l'une sur la rue de l'Évêché, l'autre sur la rue du Collège.

C'est ainsi que, dans des documents fort peu postérieurs en date au canage de 1596, on les retrouve désignées sous une même rubrique : une maison avec cour et jardin, située à l'angle des deux rues précitées et d'une contenance de 454 canes six pans. La différence de cinq canes est due soit à une erreur de géomètre, soit au désir du propriétaire de payer quelques « *sols* » moins comme taille, c'est-à-dire comme contribution foncière.

Malgré la façon dont elle orthographiait généralement son nom, la famille de la Croix ou Delacroix n'était pas noble. Au début de l'ancien régime, la particule « de » n'était pas forcément un indice de noblesse ; celle-ci résultait presque exclusivement de la possession d'un fief, ou seigneurie territoriale.

Les de la Croix, qui habitaient notre ville, ne semblent pas avoir eu des liens de parenté avec leurs homonymes de la région montpelliéraine, qui achetèrent en 1495, aux *de Pierre* (de Bernis) la baronnie de Castries et ajoutèrent ce dernier nom au leur.

Mais, s'ils n'étaient pas nobles, ils appartenaient à la meilleure bourgeoisie de notre ville.

C'est ainsi qu'on trouve dans nos annales municipales, en qualité de :

- Premier Consul en 1481-1468, puis en 1481-1482, Jean de la Croix, licencié ès-lois, qui avait apposé sa signature comme témoin, en 1459, au testament de Louis Raoul, fondateur de la charge, « *d'Avocat des pauvres.* »
- Deuxième Consul, en 1504-1506 : Antoine de la Croix, bourgeois.
- Premier Consul en 1519-1520 : Arnaud de la Croix, licencié ès lois.
- Deuxième Consul en 1536-1537, puis en 1549-1550, Bernard de la Croix, bourgeois.
- Premier Consul en 1639-1640, Pierre Scipion de la Croix, avocat.

Et aussi nous voyons successivement appelés aux hautes fonctions de « *Prévôt du chapitre de la Cathédrale* », c'est-à-dire de président de l'assemblée des chanoines, trois autres de la Croix.

Robert (1527-1545), Pierre (1601-1618), César (1630-1634).

Le représentant de cette famille qui possédait en 1596, l'immeuble situé au coin des rues du Campnau et du Collège, s'appelait Tristan de la Croix.

Fils d'un avocat, il fut conseiller au présidial de 1572 à 1603 et résigna, au cours de cette dernière année, l'office dont il était investi, au profit de son fils Jean ; il mourut peu de temps après.

Ce fut un personnage considérable dans Nîmes. Il sut, aux temps les plus troublés de notre histoire locale, se concilier des sympathies dans les deux partis, qui s'entre déchirait dans notre ville. Resté catholique, il avait fait baptiser un de ses fils dans la religion protestante.

A l'époque de la St-Barthélémy qui se passa chez nous sans effusion de sang, il joua un rôle pondérateur et contribua à maintenir le calme.

Pendant ce temps, il ne devait pas négliger ses intérêts matériels ; car, d'après l'historien *Ménard*, il eut maille à partir en 1597 avec le Parlement de Toulouse, devant lequel il était accusé de s'être approprié, dans la période des troubles, la nef et le Choeur de l'église des Carmes dont il avait fait une bergerie, et le cloître ainsi que le cimetière de ces religieux, qu'il avait transformés en une terre labourable.

Nombreux étaient les membres de cette famille, soit protestants, soit catholiques, qui vivaient dans notre ville au XVIe, puis au XVIIe siècle.

Et cependant, le dernier, dont on retrouve la trace dans nos archives communales, fut le consul de 1639, Pierre Scipion de la Croix qui, après avoir exercé la profession d'avocat, tint au présidial de Nîmes, la charge d'avocat du Roi de 1645 à 1676, date ou fut enregistré son décès dans les actes de la paroisse St-Castor.

Après la mort du conseiller Tristan de la Croix son hôtel ne dut pas rester longtemps en la possession de la famille de ce nom.

En effet, nous trouvons à ce sujet un renseignement probant dans un document, conservé dans nos archives communales et intitulé : « *Le Dérivairé contenant l'allivrement des maisons et biens de la ville et du taillable de Nîmes.* » Dans ce registre ouvert en 1602 et clôturé en 1608, et qui comporte de nouvelles règles pour la répartition de la taille, on voit mentionnée à la rue du Chapitre (actuellement Grand'rue), la maison de M. de la Rouvière. « *qua esté de* », - qui a appartenu à - « *M. de la Croix* ».

Comment s'est faite cette mutation de propriété, qui date des premières années du XVIIe siècle ? Est-ce par voie de vente ? Est-ce par voie d'échange ? Est-ce par voie de succession ?

Nous l'ignorons. Tout ce que nous savons : c'est que les deux familles de la Croix et de la Rouvière étaient étroitement apparentées par suite de leurs alliances avec la vieille famille nimoise des Rozel. En effet, le conseiller au présidial Jean de la Croix, qui avait succédé à son père dans cette charge, était le fils de Tristan et de Jeanne Rozel, et le cousin germain de Suzanne Rozel, femme de Pierre Le Blanc de la Rouvière, juge des conventions royaux.

Passé aux mains des la Rouvière, l'ancien hôtel des de la Croix est destiné à recevoir bientôt des hôtes illustres : deux rois de France, et des personnages parmi les plus importants de la région.

Il nous faut ici dissiper une légende, fort répandue dans notre ville à la fin du XIXe siècle, et reproduite par le docteur Albert Puech dans ses annotations du « Livre de raison » du notaire Borrelly, publié par lui dans les Mémoires de l'Académie du Gard (année 1885).

Contrairement à ce qu'écrivait ce savant historiographe de la ville de Nîmes, d'ordinaire si bien informé, ce n'est pas dans la maison, portant le n° 6 de la place de la Salamandre - actuellement hôtel de Chazelles -- que les de la Rouvière recevaient leurs hôtes.

Ainsi que nous le montre « *le Livre des présages* », établi en 1672 pour le quartier du Prat en vue de remplacer le registre précédent, qui datait du début du XVIIe siècle et qui n'était plus à jour, nous voyons que la famille de la Rouvière possédait bien l'ancien hôtel des de la Croix à l'angle des rues du Campnau et du Collège, mais qu'elle n'avait aucun immeuble dans la rue ou au plan de la Salamandre.

En 1533, le roi François Ier, lors de son passage à Nîmes, n'avait pas logé dans une maison sise en cette dernière place, mais bien au Palais de l'Évêché.

Le palais épiscopal ayant été détruit pendant les troubles religieux qui marquèrent à Nîmes la fin du XVIe siècle, ce fut bel et bien dans le futur hôtel Rivet que descendirent les rois Louis XIII et Louis XIV, lors de leur passage à Nîmes.

C'est ainsi que nous pouvons lire dans « le Registre des délibérations de la Maison Consulaire », analogue à notre Registre des délibérations du Conseil municipal, des renseignements intéressants portant la date du 19 septembre 1632 et concernant « l'Entrée du Roy, très chrestien, Louis treizième, roy de France et de Navarre, dans la ville de Nîmes avec la très « chrestienne Reyme Anne d'Autriche, son espouze. »

Après la répression des troubles fomentés en Languedoc par son frère, Gaston d'Orléans, le roi Louis XIII, s'était décidé à revenir dans notre région, qu'il avait parcourue trois ans auparavant lors de sa lutte contre les protestants.

Ce fut le 19 Septembre 1632 qu'il fit son entrée dans Nîmes. Suivant l'usage, il fut reçu solennellement, dans le courant de la matinée, à la porte de nos remparts, dite « de la Couronne », au débouché de la rue du même nom sur notre boulevard actuel de l'Esplanade. Il voulut descendre dans la maison du sieur de la Rouvière, « qui est un logis beau et spacieux au-dessus de la maîtresse porte duquel on apposa les armes de « *France et de Navarre.* »

La Reine, qui arriva le même jour à Nîmes, mais seulement « à quatre heures de relevée », fut également reçue en grande pompe. « *Elle prit le logis du sieur Daguilhonnnet,, joignant celui du Roy, et on mit sur « cette maison les armes de ladite dame Reyne, mi-partie de France et d'Espagne.* »

A son tour, en 1660 et le 9 janvier, à environ l'heure de quatre après midy », le roi Louis XIV fit son entrée dans notre ville et alla loger chez M. de la Rouvière, ainsi que nous le voyons dans « le Livre de raison » du notaire Borrelly. Sa Majesté était accompagnée de la reine mère Anne d'Autriche et de son frère, le duc d'Orléans, et avait été précédé de 24 heures par le Cardinal de Mazarin. Le roi, qui se rendait à St Jean Luz, pour épouser l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche passa trois jours dans notre ville, dont il visita les monuments romains ; et tout comme un de nos touristes contemporains, il fit une excursion au Pont du Gard.

Plus tard, la famille de la Rouvière donna encore l'hospitalité, ainsi que nous le voyons dans le « *Livre de raison* » de Borrelly :

En 1664 au cardinal Chigi, envoyé par le pape Clément IX au roi Louis XIV pour lui présenter des excuses à l'occasion d'un affront fait par la populace de Rome à l'ambassadeur du France.

En 1666, à M. de Fieubet, premier président au parlement de Toulouse, venu dans notre ville pour une session de Grands jours.

En 1675, au marquis de Montpezat, récemment nommé Lieutenant du Roy en Bas Languedoc.

Enfin en 1685, à Mgr le duc de Noailles, créé depuis deux ans Lieutenant général en Languedoc, et chargé par le roi Louis XIV d'appliquer, dans toute leur rigueur, ses édits contre les protestants.

Quelle était donc cette famille de la Rouvière, dont la munificence était si souvent mise à contribution ?

Elle appartenait à la noblesse, portait à l'origine le nom de Le Blanc, et vivait à Toulouse au cours du XV^e siècle.

Son premier représentant à Nîmes fut Pierre Le Blanc, licencié ès lois, procureur des Etats du Languedoc, pour la sénéchaussée de Beaucaire en 1518, 1^{er} consul de Nîmes en 1521-1522, et « *juge des Conventions royales* » en notre ville de 1535 à 1548.

Ce fut un homme habile, qui sut se créer des relations utiles et à la Cour où, après chaque session des Etats du Languedoc, il accompagnait les délégués chargés d'apporter au Roi les doléances de la province, et à Toulouse, où il pressait auprès du Parlement l'expédition des procès intéressants notre Sénéchaussée.

Son fils, et successeur dans ses charges Robert Le Blanc fut, à la fois, un homme de robe et un, homme d'épée. Il obtint du roi des lettres patentes, datées du 14 Septembre 1559, et le confirmant dans le titre de « *chevalier* » qui lui avait été conféré par le maréchal de Brissac après un combat heureux contre les Anglais.

Plus tard, il joua un rôle important pendant les troubles religieux, qui eurent lieu dans notre région. Ayant embrassé la religion protestante, il fut de ceux qui organisèrent les tristes journées de la Michelade (30 Septembre-1^{er} Octobre 1567).

Pour ce fait, condamné à mort par contumace par le Parlement de Toulouse, il finit tranquillement ses jours dans son lit en 1578.

Il avait acquis la seigneurie de la Rouvière, et en transmit le nom à ses descendants.

Le fils de Robert, Pierre Le Blanc de la Rouvière, également juge des Conventions royales, fut 1er consul de Nîmes en 1595-1596, et mourut en 1599. Il appartenait à la religion protestante: mais, ses enfants furent catholiques.

L'aîné, Jacques Le Blanc de la Rouvière, fut le premier membre de sa famille qui posséda l'ancien hôtel de Tristan de la Croix ; ce fut lui qui eut l'honneur d'y recevoir le roi Louis XIII en 1632.

Le fils aîné de Jacques, Pierre Le Blanc de la Rouvière, qui avait succédé à son père en 1651 dans la charge de juge des conventions royales, reçut en son hôtel le roi Louis XIV, et mourut à Alès en 1682, sans laisser de postérité mâle. Sa fille unique, Anne Le Blanc, qui avait épousé en 1681 Messire Annibal de Rochemore de Grille, président et juge mage du présidial de Nîmes, hérita de son père l'hôtel de la rue du Collège.

Plus haut, nous avons vu que le duc de Noailles était de passage à Nîmes en 1685. C'était le 2 octobre ; et le notaire Borrelly nous raconte que ce grand seigneur dîna à l'Évêché, mais qu'il logea chez M. le président de Rochemore à la maison appartenant à sa femme, Mme de la Rouvière « *proche les jésuites (ex-collège des Arts)* ».

Or, n l'année suivante, ce même duc de Noailles revient à Nîmes comme Commissaire du Roi aux Etats du Languedoc; et dans le « *Livre de raison* » de Borrelly, nous lisons à la date du 16 octobre 1686: « *On n'avait pas vu les Etats dans Nîmes depuis 1637, c'est-à-dire depuis 49 ans ; toute la ville est en joie, car on espère que cela lui portera du profit* » - tout comme à notre époque pour une grande corrida ou pour un tirage de la Loterie Nationale - « *Le duc habite chez M. le Président (alors M. de Vivet de Montclus), qui a rendu fort logeable l'ancienne maison de M. de la Rouvière; juge des conventions. Il a un si grand train qu'il a fallu percer la maison de M. d'Aguilhonet qui est vis-à-vis l'église des jésuites (de nos jours : salle Jean Jean-Jaurès) et établir un pont de bois du côté de la rue de la Monnoye (actuellement rue du Chapitre) pour faire communiquer ladite maison à celle de M. le P'révost du Chapitre (maison Rebuffat), dans laquelle ce seigneur doit être couché plus à couvert du bruit. Il lui faut six grandes des cuisines ; tous ses gardes, valets de pied, pages et toute sa maison sont d'une très grande propreté* ».

Le rapprochement de ces deux derniers passages du « *Livre de raison* » de Borrelly nous permet de constater que l'ancienne maison de Tristan de la Croix vient de changer une nouvelle fois de mains, soit à la fin de 1685, soit dans le courant de 1686.

En effet, entre ces deux dates, Pl. Annihal de Rochemore a vendu la maison des la Rouvière à M. de Vivet de Montclus, de même qu'il lui a cédé pour la somme de 100.000 livres par acte passé le 27 avril 1686 en l'étude de M. Charaud, notaire à Nîmes, ses charges de juge mage, premier et second président et de lieutenant général au Présidial de Nîmes.

Quelques années plus tard, un autre personnage de marque vient à son tour demeurer dans l'ancien hôtel de Tristan de la Croix. Nous lisons, en effet, dans « *Le Livre de raison* » de Borrelly :

« *14 Février 1703. Arrivée du maréchal de Montrevel. Il a soupé chez « Mgr l'Évêque et doit loger chez M. le « Président (du Présidial) à la Grand'Rue.*»

C'était le commandant en chef des troupes royales, chargé de réprimer la révolte des Camisards qui venait faire un séjour prolongé dans notre ville.

Le nouveau propriétaire de l'immeuble de la Grand'Rne (puisque c'est. ainsi qu'on commence à appeler l'ancienne rue du Collège) n'était pas d'origine nimoise. Né en

1649, il était le fils d'un président à la Cour des Comptes de Montpellier, et était lui-même conseiller au Parlement de Toulouse, lorsqu'il acheta les charges de M. Annibal de Rochemore au Présidial de Nîmes.

La famille de Vivet, dont il était le chef, possédait cependant dans notre région la seigneurie de Montclus, village situé au bord de la Gèze au Sud-Est de Barjac.

Cette seigneurie avait été apportée en dot, au milieu du XVI^e siècle par Mondé de Combes à son époux Gaillard de Montcalm, un cadet de l'illustre famille de ce nom, qui fut juge mage de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes de 1539 à 1552. Ce dernier ajouta le nom de Montclus à celui de ses ancêtres.

La branche des Montcalm-Montclus, qui posséda les charges de juge mage et de président du Présidial de Nîmes jusqu'en 1589, date où elle les vendit à la famille de Rochemore, s'éteignit au XVII^e siècle en la personne de Jean, arrière petit-fils de Gaillard de Montcalm. Celui-ci, décédé sans postérité mâle, laissa trois filles, dont l'aînée épousa le président à la Cour de Montpellier, Louis de Vivet, qui releva le nom de Montcalm-Montclus en 1647.

Ce fut le fils de ce dernier, Jacques de Vivet de Montcalm, marquis de Montclus et de Montpezat, seigneur de Tresques, la Bartalasse et autres lieux, conseiller du Roy, qui acheta l'ancien hôtel des la Rouvière.

Non content de tous ses titres et de toutes ses charges, ce haut personnage acquit en 1693 celle de maire perpétuel, qui venait d'être créée à Nîmes comme dans les autres grandes villes de France par l'édit royal de 1692. Mais, il se la vit racheter en 1706 par ses nouveaux concitoyens, désireux de n'être administrés que par leurs propres consuls ; par contre, il conserva la charge de lieutenant général de police en notre ville, fondée par pouvoir royal en 1700, et qu'il s'était empressé d'acquérir également.

Il mourut en 1715, ayant, l'année précédente, donné l'hospitalité au Commissaire du Roi aux Etats du Languedoc, qui se tinrent à Nîmes en 1714, c'est-à-dire à Mgr. le duc de Roquelaure, qui était lieutenant général en notre province.

Il eut pour successeur, tant dans ses charges au Présidial que dans celle de lieutenant général de police, son fils Henri François de Vivet de Montcalm, marquis de Montclus. Ce dernier occupait aussi depuis quatre ans la charge de maire, rétablie à Nîmes à titre alternatif, lorsqu'il mourut en 1738. Comme il était précédemment d'usage, lors de la mort d'un premier consul en fonction, il fut enterré solennellement aux frais de la ville ; et ses obsèques coûtèrent aux contribuables de l'époque la somme fort importante de 500 livres.

Suivant les traditions qui furent celles de sa famille, comme précédemment elles avaient été celles des la Rouvière, il avait reçu magnifiquement en son hôtel de la Grand'Rue :

En 1729, le marquis de la Fare, commandant en chef des troupes en Languedoc, Commissaire du Roi aux Etats de la province, qui se tinrent à Nîmes cette année-là.

En 1730, une visiteuse de marque, accompagnée de son fils, la princesse de Conti, petite-fille du grand Condé et veuve du prince François Louis de Conti, en son vivant cousin du roi Louis XIV, et lui-même roi de Pologne à titre éphémère.

Feu Henri François de Montclus étant décédé sans postérité, ses biens firent, en 1751, l'objet d'un partage entre le fils de sa soeur, qui était le marquis de Cadolle, et son frère Mgr de Vivet de Montclus, qui fut évêque d'Alès de 1744 à 1755.

Ce fut le premier de ces deux héritiers qui se vit attribuer l'ancien hôtel de Tristan de la Croix.

Ce même immeuble passa bientôt dans les mains d'une autre famille par suite du mariage de la fille unique de M. de Cadolle, Marie Anne, avec le comte Florimond de Vogué, colonel de carabiniers ; mais, il n'y resta pas longtemps. Car, il fut vendu le

14 décembre 1778, pour la somme de 50.000 livres, par sa nouvelle propriétaire, devenue veuve, et qui résidait en son château de Tresques près Ragnols, à un riche nimois, M. David Rivet.

L'acte de vente, qui fut établi dans l'étude d'un notaire de notre ville, M. Nicolas, porte comme canfronts de l'immeuble : « *au levant la Grand'Rue ; au couchant, M. Maurice de Baudan à présent M. de Cabrières ; du vant droit, la rue du Camp neuf (actuellement rue du Chapitre) ; au midi, les sieurs Daguilhonnet avocat (même famille que celle figurant comme confront au Ganage de 1596) Jean Borély procureur et les hoirs de Pierre Macary* ».

Les de Cadolle et les de Vogué n'ayant pas habité Nîmes et n'ayant pas participé à l'histoire de notre cité, nous ne donnerons ici aucun détails sur le passé de ces deux nobles familles, qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Nous nous contenterons de signaler que, par suite de la longue absence de ses propriétaires, l'Hôtel de la Grand' Rue, avait eu son entretien fort négligé et que, tout au moins dans certaines parties de son rez-de-chaussée, il était assez délabré lorsqu'il passa aux mains de M. David Rivet.

Son nouveau propriétaire était un grand négociant en soieries qui, plus tard, s'était installé comme armateur et résidait à Cadix, lorsqu'il fit l'acquisition de l'ancien hôtel de Tristan de la Croix. Il s'était fait représenter en cette circonstance par son frère M. Louis Rivet.

C'était un homme hardi dans ses entreprises, et qui avait le goût du grand et du beau.

Déjà, en 1772, Il avait acheté à la famille de Béringuer, le chateau de Sabatier près Quissac, avec tous ses droits seigneuriaux.

À peine acquéreur de l'hôtel des Montclus, il songe à le démolir, du moins en grande partie, et fait dresser les plans de reconstruction par la personnalité la plus compétente de notre région; ce fut, d'après M. Albin Michel, auteur des « Rue de Nîmes », le grand architecte Raymond.

Les travaux projetés furent entamés en 1786 et rapidement menés à bonne fin. Sans aucune contestation possible, c'est à cette époque que furent exécutées les belles façades de l'hôtel Rivet, et son atrium si original, et son magnifique escalier d'honneur Dans la partie Sud de la cour actuelle l'aile gauche du nouvel immeuble fut prolongée par une terrasse, dont on aperçoit encore les soubassements et la balustrade qui la couronnait (voir fig. 5). Mais, de ce même côté et jusqu'au mur de fond de l'hôtel de Cabrières appartenant aujourd'hui à la famille de Régis, il existait sur le derrière des maisons de la rue Dorée portant les numéros 15 bis et 15, tout un enchevêtrement de cours, de jardins et de murs, qui donna lieu à une série de ventes, de transactions et de procès entre les propriétaires voisins et la famille Rivet. Ces difficultés ne furent terminées qu'en 1804, bien après la mort du nouvel acquéreur de l'immeuble de la Grand'Rue.

À partir de l'achat de la seigneurie de Sabatier, la famille Rivet avait contracté de nombreuses alliances dans l'aristocratie de notre région C'est ainsi qu'elle s'était apparentée aux de Baschi d'Aubais, aux de Baguet, aux de Pelet et aussi aux André, ces grands banquiers parisiens, dont le dernier représentant épousa la femme, qui a fondé au boulevard Hausmann le musée Jacquemard-André.

Le nom des Rivet fut dignement porté dans notre ville, au cours du XIXe siècle, par les descendants du frère de l'acquéreur de l'hôtel, dont nous publions ici l'étude. Le dernier, qui vécut à Nîmes, M. Albert Rivet, époux de Mlle Gardies, laissa quatre fils ; un seul d'entre eux existe encore, c'est M. Louis Rivet de Sabatier, qui a acheté le château de la Rouvière, près Logrian, appartenant jadis à la famille de Pelet. Deux

de ses belles soeurs, devenues veuves, possèdent aussi dans la région de Sauve-Quissac les châteaux de Vibrac et de Sabatier

Le 11 mai 1822, deux des filles de feu M.. David Rivet, Mesdames Maigre et la baronne Pieyre vendirent au département du Gard pour la somme de 130.000 francs l'hôtel de la Grand' Rue. L'acte en fut dressé par les notaires Gide et Darlhac.

Cette acquisition fut faite par le département, à la suite d'un vote émis par le Conseil Général en vue de loger dorénavant la Préfecture du Gard, qui occupait alors, l'ancien Palais l'Evêché, devenu vacant pendant la Révolution française.

Lors du Concordat, établi en 1801 par le Premier consul Bonaparte et par le pape Pie VII, les anciens évêchés de Nîmes, d'Uzès et d'Alès, n'avaient pas été rétablis; le département du Gard, ne formant plus qu'un seul diocèse, avait été rattaché à celui de Vaucluse, dont l'évêque résidait à Avignon.

Mais, en 1821, un nouvel évêché avait été créé à Nîmes; et l'année suivante, son premier titulaire, Mgr de Chaffoy, rentra dans l'antique palais de ces prédécesseurs. Le premier des préfets du Gard, qui occupa l'hôtel de la Grand'Rue, fut M. de Villiers du Terrage. En 1824, il fut remplacé par M. Planelli de la Valette, qui était auparavant le maire de Grenoble. On s'aperçut alors que les locaux de l'ancien hôtel Rivet n'étaient pas suffisants pour contenir les services d'une préfecture, qui s'accroissaient en nombre et en importance.

Aussi, à partir de 1825, se met-on à bâtir le long de la partie Sud de la Cour : et sur l'ancienne terrasse prolongeant l'aile gauche de l'Hôtel, et sur un jardin, contigu à l'immeuble de Régis et au-dessus duquel on installa les bureaux de la préfecture. Mais, hélas ! on négligea de donner aux façades de ces nouvelles constructions le caractère architectural de celles de l'ancien hôtel Rivet.

Le dernier des préfets de la Restauration, qui avait succédé en 1828 à M. Planelli de la Valette, M. Hermann s'empressa de quitter Nîmes dès l'annonce de la chute de Charles X (juillet 1830), et laissa à la seule autorité militaire le soin de rétablir l'ordre, un moment troublé dans notre ville.

Sous le règne de Louis Philippe, cinq préfets occupèrent successivement l'hôtel de la Grand'Rue; ce furent MM. de Lacoste, Chaper, Rivet (qui n'avait aucun lien de parenté avec la famille nîmoise de ce nom), le baron de Jessaint et Darcy.

M. Darcy était préfet du Gard depuis cinq ans, lorsqu'éclata la Révolution du 24 Février 1848. Il fut alors remplacé à la tête de l'administration du département par un commissaire extraordinaire M. Teulon, qui travailla loyalement à la pacification des esprits.

Dans cette même année 1848, six commissaires provisoires ou préfets se succèdent rapidement à l'hôtel de la Grand'Rue. Puis, la situation politique, s'étant stabilisée, les changements de préfets deviennent moins fréquents. M. Lagarde, nommé en 1849, est remplacé par M. Boudon en 1851, et celui-ci par le baron Pougeard-Dulimbert en 1852.

Ce dernier préfet fut celui qui garda le plus longtemps de tous ses hautes fonctions ; car, il resta à Nîmes pendant treize ans, c'est-à-dire jusqu'en 1865.

Il était installé depuis plus de cinq mois dans l'ancien hôtel Rivet!, lorsque le Prince président, le futur empereur Napoléon III, faisant un voyage dans le Midi de la France, y vint, loger le 30 Septembre, 1852 et y passa quelques jours.

Depuis la visite de Louis XIV, C'était la première fois et ce fut aussi la dernière, où le chef de l'État français descendit dans l'ancien hôtel des la Rouvière et des Montclus.

En effet, en 1853, le Conseil général du Gard décidait de faire construire sur l'avenue, qui portait le nom du général baron de Feuchères, un nouvel hôtel de la Préfecture, dont les Plans furent dressés par un excellent architecte, M. Feuchère.

Et ce fut en 1857 que le Préfet alla s'installer avec ses services dans l'immeuble, qui n'a pas cessé depuis lors d'être la Préfecture du Gard.

Une période de décadence s'est alors ouverte pour l'ancien hôtel Rivet; et elle ne paraît pas près d'être définitivement close.

Par suite de transformations successives, opérées toutes dans un but uniquement utilitaire, les divers appartements de cet immeuble ont perdu le cachet artistique, qui leur fut certainement donné jadis.

En 1858, la ville de Nîmes avait acheté du Département, pour la somme de 240.000 francs l'ancien hôtel de la Préfecture. Qu'allait-elle en faire ? On avait pensé d'abord, en 1857, à y fonder un Institut, où seraient installées les collections de nos divers musées, où seraient rassemblés nos établissements scientifiques ou littéraires, et où enfin serait donné à la jeunesse nîmoise l'enseignement des Beaux-Arts.

Mais, cédant à des considérations d'ordre pratique, on y installa à partir de 1860, à titre d'abord provisoire, puis définitif, l'Oeuvre de la Miséricorde, dont les locaux, situés alors près de la rue Guizot, étaient devenus notoirement insuffisants.

Cette Oeuvre, dirigée par la congrégation des soeurs de Saint-Vincent de Paul, comprenait une crèche, une salle d'asile pour enfants, une école de jeunes filles, une école d'adultes, une bibliothèque populaire, un noviciat, une communauté de religieuses : et l'administration du Bureau de bienfaisance lui était rattachée. Elle a eu longtemps à sa tête, comme supérieure, une femme remarquable, la soeur Pitra, dont le frère était cardinal et résidait à Rome.

Elle se trouva bientôt à l'étroit dans l'ancienne Préfecture, qui avait dû déjà déborder hors de l'hôtel Rivet proprement dit.

C'est pourquoi la ville de Nîmes acheta, pour aider à son installation :

En 1861, les maisons portant les numéros 15 et 15 bis de la rue Dorée. Et en 1868, l'ancienne maison des barons d'Aigremon, qui appartenait alors à la famille de Régis et qui faisait face à la rue de la Prévôté. On fit là une chapelle où fut enterré le cardinal Pitra, et qui fut démolie ultérieurement.

Plus tard, la ville de Nîmes enleva aux soeurs de St-Vincent de Paul en 1882 une partie de l'hôtel Rivet, et en 1898 la totalité de cet immeuble avec ses dépendances, pour y installer des cours d'enseignement secondaire pour jeunes Filles. Les religieuses vont dorénavant résider dans la maison située au n° 12 de la rue des Greffes et qui fut avant la Révolution française l'hôtel des Rochemore d'Aigrernont.

Le 1er janvier 1907, il fut créé, en remplacement des cours secondaires, un Lycée de Jeunes Filles, qui fonctionna dans l'hôtel Rivet jusqu'en 1926, date où il fut transféré, à l'avenue Feuchères, dans l'ancien collège de l'Assomption.

Les locaux de l'ancienne Préfecture étaient devenus, une fois de plus, vacants. Après avoir longtemps hésité entre trois solutions : aménagement de salles de conférences, installation du Conservatoire de musique afin d'y laisser plus de place au Musée du Vieux Nîmes dans l'ancien palais de l'Évêché, et enfin transfert de l'école communale de la rue Poize dans les dits locaux, la majorité du Conseil municipal opta, dans sa séance du 9 janvier 1931, pour cette dernière solution.

Espérons qu'elle n'aura été prise qu'à titre provisoire. Un immeuble, tel que l'Hôtel Rivet, avant su conserver, après 150 ans d'existence et malgré les mutilations de son ordonnance intérieure, un tel cachet artistique, doit être réservé, comme l'a primitivement désiré le Conseil Municipal de 1857, soit à l'enseignement des Beaux-Arts, soit à une concentration des Sociétés savantes ou littéraires de notre ville, soit à l'installation d'un Musée.

Lieutenant-Colonel BLANCHARD